

Réf: Dossier 464673

Avis de constitution

SOCIETE KREME K.O »

Siège ABIDJAN-COCODY, précisément à ANGRE
8ème TRANCHE, LOT 12, ILOT 821, Parcelle 97., Lot 12,
Ilot 821

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2025, et enregistrés le 25/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KREME K.O »

Objet :

- Vente et distribution de boisson ;
- Restauration, service traiteur ;
- Vente de vêtements ;
- Commerce de marchandises diverses ;
- Vente et location de véhicules ;
- Gestion immobilière et vente de terrain ;
- Événementiel ;
- Prestation de services et travaux divers ;
- Electroménager
- Gestion de déchet industriel..Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY, précisément à ANGRE 8ème TRANCHE, LOT 12, ILOT 821, Parcelle 97., Lot 12, Ilot 821

Dirigeant(s) M KREME KOUADIO OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13011 du 17/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76957/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

